

Guide des délégués

14 ans et moins; 16 ans et moins; 19 ans et moins; LMWP
(sénior)

2015-2016



Table of Contents

Remerciements	ii
Responsabilités principales du rôle de délégué.....	2
Responsabilités principales du rôle d'évaluateur	3
1. Rôles et responsabilités du délégué	4
1.1. Responsabilités générales.....	4
1.2. Responsabilités d'avant-match	4
1.3. Responsabilités durant le match.....	5
1.4. Responsabilité post-match	6
2. Extraits du manuel de la LCC.....	7
1.8. Système de démerite	7
2.2. Admissibilité de l'équipe.....	9
2.3. Admissibilité des joueurs	10
2.4. Durée de la partie	11
2.8. Procédure de bris d'égalité	11
3. Officiels	12
3.3. Rémunération et allocations.....	12
3.4. Attentes à l'égard d'un arbitre de WPC.....	12
5. Jugements	13
5.1. Définition	13
5.2. Responsabilités et autorité	13
5.3. Protêts.....	14
Annexe A: Liste de vérification du délégué	15
Annexe B: Exemple d'une feuille de match avant-match	16
Annexe C: Exemple d'une feuille de match post-match.....	17
Annexe D: Formulaire de rapport d'incident	18
Annexe E: Formulaire de protêt.....	19

Remerciements

Water Polo Canada (WPC) tient à souligner les contributions du Groupe de travail d'examen des compétitions (GTEC) qui a joué un rôle essentiel dans l'établissement de la Ligue des championnats canadiens (LCC). Formé en juillet 2011, le GTEC a élaboré le plan de mise en œuvre du Développement à long terme de l'athlète (DLTA) et le cadre de la LCC pour le Water Polo au Canada. Les membres du GTEC sont Olivier Bertrand, John Csikos, Nishant Damani, Jymmi-Kaye Demchuk, Cyril Dorgigné, Dragan Jovanovic, Jeffrey Lindell, Patrick Oaten et David Soul.

WPC aimerait également remercier les divers membres du Comité des compétitions et du Comité de discipline qui consacrent leur temps bénévolement pour s'assurer que la LCC répond aux besoins des participants. Les membres du Comité des compétitions 2015-2016 sont Roger Archambault, Daniel Békhazi, Olivier Bertrand, George Gross Jr., Kent Hardisty, Jeffrey Lindell, Justin Mitchell, Neil Trousdale et Rick Valouche. Les membres du comité de discipline 2015-2016 sont JC Besner, Marie-Claude Deslières, Lily Olson, Neil Trousdale et Bill Shaw.

WPC n'aurait pas été en mesure de mettre en œuvre la LCC sans le soutien de ses partenaires provinciaux et aimerait souligner les contributions du personnel des fédérations provinciales : Olivier Bertrand, Ariane Clavet-Gaumont, Dayna de Noël, Cyril Dorgigné, Bruce Rose, David Soul, et Kathy Torrens.

WPC veut aussi remercier Patrimoine canadien pour son soutien financier de la LCC et d'autres activités organisationnelles de WPC.

Responsabilités principales du rôle de délégué

- Vérifier la mise en place de la piscine en se fiant à l'Annexe A: Liste de vérification du délégué.
 - Installation des bannières de la LCC, présence des officiels mineurs 15 minutes avant le début du match; nappe sur la table réservée aux officiels mineurs; marqueurs de ligne; marqueurs de côté (2m, 5m, ligne de but et ligne du centre); visibilité et synchronisation de l'équipement de chronométrage, drapeaux de pénalité, visibilité du tableau des pénalités, disponibilité et installation de l'ordinateur destiné à remplir la feuille de match.
- Vérifier la feuille de match
 - Noms complets des athlètes; noms des équipes; tous détails logistiques; **signature des entraîneurs sur la feuille du match**
- S'assurer que les athlètes, entraîneurs, arbitres et officiels mineurs portent tous l'uniforme approprié
 - Informer le Coordonnateur de Ligue des écarts/infractions
- Durant le jeu, l'essentiel du rôle du délégué consiste à superviser et encadrer les officiels mineurs
 - Dans le cas d'erreur technique, corriger immédiatement en avisant l'arbitre
 - Compiler manuellement les buts et exclusions pour parer à une défektivité informatique
 - Contre-vérifier les exclusions et les buts de la feuille du match au tableau des pénalités durant les pauses entre les périodes de jeu
- Durée des matchs
 - 4 x 7 minutes pour les 14U et LMWP
 - 4 x 8 minutes pour les 16U et 19U
 - Le temps de repos entre les périodes est de 2 minutes pour TOUS les groupes d'âge
- Temps d'arrêt
 - 1 temps d'arrêt / quart (1:00) pour les 16U et 19U
 - 1 temps d'arrêt de substitution / quart (0:20) pour les 14U
 - 2 temps d'arrêt / match pour LMWP
- Tolérance Zéro envers la violence
 - Rappeler ce nouveau standard de la LCC aux arbitres avant chaque match
 - Tous les jeux violents seront considérés comme une brutalité
 - L'inconduite s'appliquera uniquement à un comportement verbal inapproprié envers un officiel ou un autre participant, ou pour une substitution illégale
 - Si un joueur est disqualifié pour le reste du match, l'Annexe D "Formulaire de rapport d'incident" doit être rempli
 - À la première occasion (pause), demander à l'arbitre la nature de l'infraction
 - Informer le Commissaire de la Ligue et le Coordonnateur des Officiels Techniques Nationaux
- Tolérance Zéro envers les attaques verbales et les commentaires visant à influencer les arbitres
 - Les équipes ne doivent pas faire de commentaires à l'attention des officiels ou des bénévoles
 - Rappeler aux arbitres de faire usage de leurs cartons jaunes et rouges
- Si souhaité, fournir une évaluation de la performance des arbitres
- Réviser la feuille de match après la fin de la partie pour s'assurer que:

- Période finale se termine avec une rangée de "Xs", les exclusions et buts sont compilés et cohérents, les cartons rouges et jaunes sont assignés à un individu spécifique, les substitutions de casques et leur temps sont incluses, les temps d'arrêts sont assignés aux bonnes équipes et le moment est indiqué, les deux arbitres ont signé la feuille de match, la feuille de match est enregistrée et envoyé au Coordonnateur de Ligue.
- Envoyer les Rapports du délégué et Rapports d'incidents au Coordonnateur de Ligue et au Coordonnateur des Officiels Techniques Nationaux

Responsabilités principales du rôle d'évaluateur

- Tenir une séance de briefing initiale avec l'arbitre pour rappeler les standards établis durant la session *C'Mon Ref* lors du Sommet de WPC
 - Tolérance Zéro pour la violence; brutalité automatique
 - Tolérance Zéro pour commentaires d'influence et langage inapproprié en provenance des bancs des équipes
 - Les entraîneurs ne peuvent commenter la décision de l'arbitre
 - Utilisation stricte des cartons jaunes et rouges dès le début de la partie
 - L'entraîneur-chef se porte responsable du comportement des athlètes
 - Les entraîneurs peuvent engager une discussion polie lors des pauses, notamment pour demander une clarification
- Compléter le formulaire d'évaluation en fonction du niveau de l'arbitre
 - Régional: application cohérente du règlement se produit de façon occasionnelle
 - L'arbitre a la maîtrise du match
 - Provincial: application cohérente du règlement se produit la plupart du temps
 - L'arbitre comprend bien la règle d'avantage
 - National: application cohérente du règlement se produit EN TOUS temps
 - L'arbitre a le sens du match et de son déroulement
- Les arbitres recevront un échec d'évaluation automatique pour les infractions suivantes:
 - Comportement non-éthique ou non-professionnel
 - N'utilise pas ses cartons jaunes et rouges lorsque nécessaire
 - N'applique pas la règle de brutalité correctement
- Envoyer le formulaire d'évaluation au coordonnateur de la ligue

1. Rôles et responsabilités du délégué

1.1. Responsabilités générales

La Ligue des Championnats Canadiens est la structure de compétition qui sert de porte-étendard du sport du Water Polo au pays et qui regroupe 8 catégories: 14U; 16U; 19U; LMWP (senior) en comptant les volets féminins et masculins. Water Polo Canada est responsable des orientations, de l'administration et de l'organisation de tous les matchs et événements reliés à la Ligue des Championnats Canadiens. Pour cette raison, chaque match se verra assigner un délégué afin de représenter Water Polo Canada. Tous les délégués, hommes et femmes, devront porter le chandail polo officiel de la LCC, en plus de pantalons longs (pas de jeans svp). Un habillement professionnel décontracté est de mise pour tous les délégués lors des cérémonies d'ouverture et de remise des prix.

Le rôle principal du délégué est de s'assurer que l'événement auquel il est assigné se déroule de façon juste et équitable et que les participants se conforment aux éléments détaillés dans le Manuel de la Ligue des Championnats Canadiens. En tant que délégué, vous avez la responsabilité de gérer le match au nom de Water Polo Canada et disposez du niveau de contrôle en conséquence. Dans le cas d'une erreur technique pendant le match, il est souhaitable d'intervenir afin de corriger l'erreur et minimiser le risque de protêts. Une erreur technique survient lorsqu'une mauvaise manipulation ou décision est prise par le banc des officiels mineurs (par exemple, ne pas remettre le chrono de possession à zéro, ne pas agiter le drapeau de pénalité, etc.). Dans votre rôle de délégué vous pouvez, si cela vous est demandé, fournir information ou assistance aux arbitres s'ils ne sont pas certains de l'interprétation d'un règlement. Vous devriez toujours avoir en votre possession, que ce soit en format papier ou électronique, les versions à jour du Manuel de la Ligue des Championnats Canadiens et les Règlements de la FINA pour le Water Polo..

1.2. Responsabilités d'avant-match

- Arriver au bord de la piscine au moins vingt (20) minutes avant chaque match afin d'effectuer un survol de l'environnement et vérifier que l'installation respecte les standards décrits dans [Annexe A : Liste de vérification du délégué](#) :
 - Mise en place du champ de jeu présente les marqueurs de ligne, les marqueurs de côté, les buts, et la longueur et largeur appropriées.
 - L'équipement de chronométrage est synchronisé et visible.
 - Il y a un panneau visible pour les exclusions.
 - Le pourtour de la piscine entourant le champ de jeu a été dégagé de tout équipement non-relié au Water Polo et non-nécessaire pour le match.
 - La table des officiels mineurs est recouverte d'une nappe et dispose d'un ordinateur portable pour la feuille de match, de tout l'équipement requis pour le chronométrage ainsi que de l'équipement de rechange.

- Les officiels mineurs et les bénévoles portent le vêtement approprié de la Ligue des Championnats Canadiens.
- L'identification/bannière de la Ligue des Championnats Canadiens est en place autour de la piscine.
- Les ballons fournis par Water Polo Canada sont utilisés et de dimension et volume corrects.
- Les bancs des équipes sont installés du côté approprié (côté opposé aux officiels mineurs) et derrière la ligne de but.
- Rassembler la liste d'alignement (roster) de chaque entraîneur 20 minutes avant le début du match.
- Vérifier la feuille de match (scoresheet) afin de confirmer qu'elle est conforme aux standards dans [Annexe B : Exemple d'une feuille de match avant-match](#). Le nombre d'athlètes sur chaque banc devrait correspondre au nombre d'athlètes sur la feuille de match.
- S'assurer que les officiels sont présents à côté de la piscine au moins 15 minutes avant le début du match et vêtus de leur uniforme officiel qui comprend le polo de la Ligue des Championnats Canadiens, pantalons blancs et ceinture blanche, souliers blancs, sifflets et cartons.
- S'assurer que les équipes ont disposé de la période de réchauffement et que le match débute à l'heure prévue.
- S'assurer que les équipes commencent du bon côté du champ de jeu:
 - L'équipe désignée « blanc » commence à gauche du banc des officiels mineurs
 - L'équipe désignée « bleu » commence à droite du banc des officiels mineurs
- Si vous devez aussi faire l'évaluation d'un arbitre:
 - S'assurer que l'arbitre a eu accès aux critères d'évaluation avant le match. Chaque arbitre devrait avoir reçu les critères en assistant à un atelier de formation.
 - Donner à l'arbitre un briefing rapide afin d'expliquer le processus et vos attentes par rapport à lui/elle.

1.3. Responsabilités durant le match

- Superviser les officiels mineurs pour s'assurer que des erreurs techniques ne sont pas commises.
- Réviser la feuille de match après chaque quart pour valider que les officiels mineurs ont saisi l'information correctement, particulièrement les buts et les exclusions.
- Dans le cas où un participant au match reçoit une mention d'inconduite, de brutalité ou un carton rouge, rappeler à l'arbitre de façon courtoise que le participant en question doit quitter l'aire de jeu incluant le pourtour de la piscine.
- Voir à ce que les athlètes qui ont été exclus après avoir récolté trois fautes personnelles restent sur le banc et portent leur bonnet.

- Fournir assistance aux arbitres, lorsque cela est demandé, dans le cas où il y a doute sur l'interprétation d'un règlement. Ne pas s'approcher des arbitres, à moins qu'il n'y ait une erreur technique potentielle (par exemple, ne pas octroyer de lancer de pénalité après une faute de brutalité).
- Contrôler le nombre maximal de trois membres du personnel présents sur le banc de leurs équipes respectives et qu'ils/elles sont sur la liste d'alignement approuvée.

1.4. Responsabilité post-match

- Voir à ce que les arbitres surveillent la poignée de main d'après-match et signent la feuille de match.
- Après la signature de chaque arbitre, réviser la feuille de match pour valider que le tout est toujours conforme aux standards décrits dans [Annexe C : Exemple d'un feuille de match avant-match](#).
- Compléter l' [Annexe D : Formulaire de rapport d'incident](#) pour tout participant qui a été éjecté du match pour inconduite, brutalité ou carton rouge.
- Envoyer un rapport écrit par courriel à l'entraîneur dans le cas où des mesures disciplinaires additionnelles sont requises en fonction des standards présentés dans la section [Jugements](#) de ce guide. Le Coordonnateur de la Ligue et le Coordonnateur OTNN devraient être inclus en copie conforme sur toutes ces communications.
- Faire parvenir [Annexe A : Liste de vérification du délégué](#) au Coordonnateur de Ligue en incluant tous commentaires additionnels lorsque requis.
- Effectuer un rappel auprès de l'hôte de faire suivre la feuille de match au Coordonnateur de la Ligue.
- Si vous évaluez un arbitre:
 - Trouver un endroit calme et approprié pour donner votre rétroaction à l'arbitre.
 - Fournir une copie officielle de la feuille d'évaluation à l'arbitre.
 - Compléter la feuille d'évaluation en format Word et envoyer au Coordonnateur OTNN, Coordonnateur de la Ligue et à l'arbitre concerné.

2. Extraits du manuel de la LCC

1. Gouvernance, catégories et administration

1.8. Système de démerite

- 1.8.1. Pour toute infraction mineure à une règle pertinente du Manuel, les clubs recevront des points de démerite. WPC imposera une amende de 250 \$ à tout club qui accumule 10 points de démerite. Le club qui reçoit par la suite 5 autres points de démerite aura une autre amende de 250 \$. Chaque point de démerite subséquent (après le 15^e point) entraînera une amende de 100 \$ imposée par WPC. Les amendes doivent être payées par Paypal (paypal@waterpolo.ca) dans la semaine suivant la réception de l'avis d'infraction.
- 1.8.2. Voici les infractions qui entraîneront des points de démerite (imposés à chaque infraction) :
 - 1.8.2.1. Défaut de faire parvenir la feuille de match par courriel au coordonnateur de la ligue dans les 24 heures suivant la fin d'une partie
 - 1.8.2.2. Infraction au code vestimentaire de WPC (ex. couleurs de maillots différentes)
 - 1.8.2.3. Infraction à la politique de WPC sur les hôtes (ex. insuffisance d'officiels mineurs, de juges de but, piscine non conforme à la politique de WPC, absence de feuille de match électronique, de bannière de la LCC, etc.)
 - 1.8.2.4. Erreurs dans les listes d'équipe en ligne
 - 1.8.2.5. Absence d'un entraîneur certifié en raison d'un carton rouge (3 points de démerite)
 - 1.8.2.6. Défaut de préparer une salle d'accueil appropriée, le cas échéant (3+ points de démerite)
 - 1.8.2.7. La liste ci-dessus n'est pas exhaustive, et le coordonnateur de la ligue peut déterminer au cas par cas d'autres infractions qui entraîneraient des points de démerite. Certaines infractions peuvent entraîner plusieurs points de démerite (ex. absence d'un entraîneur certifié).
 - 1.8.2.8. Le coordonnateur de la ligue imposera tous les points de démerite accompagnés d'une note explicative. Les circonstances atténuantes seront prises en compte.

2. Règles générales

2.1 Règles du jeu

- 2.1.1. Les règles du jeu pour toutes les catégories seront conformes aux règlements de WP de la FINA, à moins de spécifications contraires ailleurs dans ce document.
- 2.1.2. Si le Comité technique de Water Polo de la FINA (CTWP) et (ou) le Bureau de la FINA modifie les règles du jeu, la LCC appliquera ces nouvelles règles immédiatement.
- 2.1.3. Un deuxième gardien n'est pas exigé pour les équipes. Tous les gardiens doivent cependant porter un casque rouge portant les numéros 1, 13, 14 ou 15.
- 2.1.4. Les gestes violents commis dans l'eau ne seront tolérés en aucune circonstance. Tout coup de coude, de genou ou de tête ou tout autre geste intentionnel à l'égard d'un adversaire entraînera une sanction pour brutalité.
- 2.1.6. Les équipes de 14 ans et moins auront le droit de demander un (1) temps d'arrêt (temps mort) de 20 secondes par quart pour faire les substitutions.
- 2.1.7. Les équipes de 16 ans et moins et 19 ans et moins auront le droit de demander un (1) temps d'arrêt (temps mort) par quart.
- 2.1.8. LMWP (sénior) : les équipes auront le droit de demander au maximum deux (2) temps morts pendant un match.
- 2.1.9. WPC adoptera les nouveaux règlements suivants de la FINA adoptés par le CTWP de la FINA et le Bureau de la FINA en octobre 2014 :
 - 2.1.9.1. Les équipes joueront avec cinq (5) joueurs et un gardien pour un maximum de six (6) athlètes dans l'eau.
 - 2.1.9.2. Le champ de jeu mesurera au maximum 25 mètres entre les lignes de but pour les compétitions masculines et féminines. La largeur ne sera pas supérieure à 20 mètres d'une ligne de but à l'autre.
 - 2.1.9.3. Les compétitions masculines seront jouées avec le ballon utilisé lors des compétitions féminines (c.-à-d. Mikasa 6009).

2.2. Admissibilité de l'équipe

- 2.2.4. Au maximum quinze (15) joueurs et trois (3) membres du personnel certifiés ont le droit de s'asseoir sur le banc d'une équipe. Tous ces participants doivent être inscrits sur la liste des participants de l'équipe. Les équipes peuvent faire une rotation de joueurs et d'entraîneurs à chaque match.
- 2.2.5. L'entraîneur-chef de l'équipe doit fournir un alignement officiel au moins 20 minutes avant le début du match et signer la feuille de match. Les organisateurs du tournoi pourraient demander aux équipes de fournir leur alignement jusqu'à 24 heures avant le weekend de compétition. L'entraîneur-chef peut faire des changements d'alignement jusqu'à 20 minutes avant le début de chaque match de la LCC. Lorsqu'une équipe soumet une liste d'équipe au début d'un weekend, elle n'a pas à soumettre une liste d'équipe avant chaque match s'il n'y a pas de changement. L'entraîneur-chef doit néanmoins signer la feuille de match au moins 20 minutes avant le début de chaque match.
- 2.2.9. Si l'entraîneur d'une équipe n'a pas la certification adéquate, ou si l'équipe n'a pas d'entraîneur-chef présent (un joueur/entraîneur n'est pas autorisé), le délégué de WPC appliquera les pénalités et sanctions suivantes :
- 2.2.9.1. La partie ne sera pas perdue par défaut.
- 2.2.9.2. Le club recevra trois (3) points de démérite par infraction.
- 2.2.9.3. L'entraîneur adjoint peut remplacer l'entraîneur-chef suspendu en raison d'un carton rouge à condition de satisfaire lui aussi aux conditions exigées d'un entraîneur-chef.
- 2.2.10. Les athlètes doivent porter des vêtements similaires, incluant casque de Water Polo, bonnet de bain, uniforme d'équipe et maillot de bain. Seuls le logo et le nom du club peuvent figurer sur l'uniforme des athlètes. Les athlètes peuvent porter des versions différentes d'un vêtement (ex. le maillot de bain) à condition que le design et la couleur de base du vêtement soient les mêmes (ex. les maillots doivent être de la même couleur de base, mais le logo peut se situer à gauche ou à droite). Les vêtements de WPC/équipe nationale ou les vêtements à l'effigie d'un autre pays sont interdits. La norme de l'uniforme s'applique à la cérémonie d'ouverture, avant/pendant/après les matchs et à la remise des médailles.
- 2.1.11. Tout le personnel sur le banc doit porter le même uniforme, incluant le pantalon, le capri, le short, le t-shirt, le polo et la chemise :
- 2.1.11.1. Les pantalons, capris ou shorts doivent être exempts de logos ou porter le logo ou le nom de l'équipe ou du club. Tout le personnel sur le banc doit porter un pantalon, capri ou short similaire;

2.1.11.2. Le t-shirt, le polo ou la chemise doivent être exempts de logos ou porter le logo ou le nom de l'équipe ou du club. Tout le personnel sur le banc doit porter un t-shirt, polo ou chemise similaire;

2.1.11.3. Les casquettes sont permises, à condition que seuls le logo du club ou le nom de l'équipe y figurent;

2.1.11.4. Les vêtements de WPC/de l'équipe nationale ou les vêtements à l'effigie d'un autre pays sont interdits;

2.1.11.5. La politique de l'uniforme s'applique à la cérémonie d'ouverture, avant/pendant/après les matchs et à la remise des médailles.

2.2.12. Le non-respect de cette politique entraînera l'imposition de points de démerite au club fautif.

2.3. Admissibilité des joueurs

2.3.4. Les athlètes ne peuvent être listés comme entraîneur-chef ou entraîneur adjoint.

2.3.5. Si jamais un athlète est inscrit sur la liste avec le mauvais numéro de bonnet, ni l'athlète, ni l'équipe ne seront pénalisés. Le délégué de WPC sur place fera le changement de numéro de bonnet sur la feuille de match.

- 2.3.6. Si le nom d'un athlète qui se trouve dans la piscine ou sur le banc figure sur la liste de son club pour l'événement mais non sur la feuille de match, ni l'athlète, ni l'équipe ne seront pénalisés. Le délégué ajoutera le nom du joueur manquant à la feuille de match et cela n'aura aucune conséquence pour le jeu.
- 2.3.7. Si pendant une partie, un joueur illégal se trouve dans l'eau (c.-à-d. athlète qui n'est sur la feuille de match et pas inscrit en ligne), l'athlète n'aura pas la permission de jouer et l'équipe qui n'est pas fautive pourra décider si la partie doit être recommencée ou se poursuivre. Dans une telle situation, un rapport d'incident devra être rempli et présenté au coordonnateur des officiels techniques. Si la découverte d'un joueur illégal survient après la partie, la partie ne sera pas rejouée. Le Comité de discipline étudiera le rapport pour déterminer si une suspension, une amende, un forfait du match ou une autre pénalité doit être imposée à l'équipe qui a eu recours à un joueur illégal.

2.4. Durée de la partie

- 2.4.4. Les matchs des 14 ans et moins et de la LMWP (sénior) comprendront quatre (4) quarts de sept (7) minutes de temps de jeu avec un repos de deux (2) minutes entre chaque période.
- 2.4.5. Les matchs des 16 ans et moins et des 19 ans et moins comprendront quatre (4) quarts de huit (8) minutes de temps de jeu avec deux repos de deux (2) minutes entre chaque période.
- 2.4.6. Les matchs de la saison régulière ou les matchs préliminaires durant les compétitions de championnat (championnats canadiens Est/Ouest, finales canadiennes et championnats canadiens sénior) n'auront pas de prolongation; les matchs qui se terminent à égalité à la fin du temps réglementaire demeureront un match nul.
- 2.4.7. Les matchs d'élimination ou de qualification durant les compétitions de championnat (championnats canadiens Est/Ouest, finales canadiennes et championnats canadiens sénior) qui se terminent à égalité à la fin du temps réglementaire procéderont à une période de tirs de barrage pour déterminer le gagnant. La procédure de tirs de barrage de la FINA s'appliquera.

2.8. Procédure de bris d'égalité

- 2.8.1. Au cas où des équipes sont à égalité dans les classements des championnats de l'Ouest ou de l'Est chez les 14 ans et moins, le règlement 9.6.3. de la FINA servira à classer les équipes au sein de leur division.

3. Officiels

3.3. Rémunération et allocations

- 3.3.1. Les arbitres et les délégués seront payés 25 \$ CA / match. Tous les arbitres et les délégués recevront 0,35 \$ CA / km.
- 3.3.2. Pour recevoir leurs honoraires, les délégués et les arbitres doivent vérifier et signer la feuille de match.
- 3.3.3. Pour recevoir leur allocation de déplacement, les délégués et arbitres doivent soumettre un lien Google Map du trajet entre leur adresse de départ et l'adresse de la compétition à leur coordonnateur des OTNN. Les arbitres et les délégués pourront se faire rembourser les frais de stationnement et de péage raisonnables.
- 3.3.4. WPC paiera les frais de déplacement (aérien et terrestre) et d'hébergement des arbitres et délégués lorsque nécessaire.
- 3.3.5. Les arbitres et délégués recevront un per diem de 35 \$ lorsqu'ils sont sur les lieux de la compétition pendant plus de 5 heures consécutives ou qu'ils voyagent se déplacent à plus de 200 kilomètres de leur lieu de résidence.
- 3.3.6. Les arbitres qui font l'objet d'une évaluation ne recevront pas leurs honoraires. L'évaluateur recevra les honoraires qui auraient été versés à l'arbitre.

3.4. Attentes à l'égard d'un arbitre de WPC

- 3.4.1. L'arbitre doit être aux abords de la piscine et en uniforme au moins 30 minutes avant l'heure du match.
- 3.4.2. L'arbitre qui est en retard ou qui ne se présente pas à un match recevra une amende de 50 \$ qui sera déduite de ses honoraires.
- 3.4.3. L'uniforme de l'arbitre est le suivant : chemise polo officielle de la LCC, pantalon blanc, ceinture blanche et souliers blancs.
- 3.4.4. L'arbitre qui ne se présente pas vêtu de l'uniforme – décrit en 3.4.2. – perdra ses honoraires pour le match et son allocation.
- 3.4.5. Le délégué est responsable de mentionner dans son rapport écrit tout écart à la règle 3.4 de la part d'un arbitre.

5. Jugements

5.1. Définition

- 5.1.4. Un incident mineur est défini comme un événement qui ne requiert aucune sanction ou jusqu'à un maximum de trois (3) matchs de suspension.
- 5.1.5. Un incident majeur est défini comme un événement qui requiert quatre (4) matchs ou plus de suspension, les incidents impliquant une récidive, un forfait, un retrait, une participation illégale, le non-respect des sanctions et une violation du code de conduite.
- 5.1.6. Les sanctions s'appliqueront à tous les événements de la LCC et peuvent être reportées d'une saison et d'une catégorie à l'autre.

5.2. Responsabilités et autorité

- 5.2.1. Le formulaire de rapport d'incident de la LCC qui se trouve à l'[Annexe E: Formulaire de rapport d'incident](#) doit être rempli par les officiels du match (arbitres et délégués) et soumis au coordonnateur de la ligue pour tous les incidents définis à la section 5.1. ci-dessus dans les 24 heures suivant la conclusion du match ou l'incident.
- 5.2.2. Le ou les délégués peuvent suspendre un participant jusqu'à un maximum de deux (2) matchs sans avoir à faire réviser l'incident par le Comité de discipline. Un rapport écrit doit être fourni au participant en cause, au coordonnateur de la ligue et au Comité de discipline avant l'application de la sanction.
- 5.2.5. Un geste de brutalité entraînera une suspension automatique d'un (1) match. Un deuxième geste de brutalité durant la même saison, peu importe la catégorie, entraînera une suspension automatique de trois (3) matchs. Un troisième geste de brutalité (ou plus) durant la même saison, peu importe la catégorie, sera qualifié d'incident majeur.
- 5.2.6. Un carton rouge pour inconduite entraînera une suspension automatique d'un (1) match. Les cartons rouges valent pour la catégorie dans laquelle le carton rouge a été reçu. Un deuxième carton rouge pour inconduite entraînera une suspension automatique de deux (2) matchs. Un troisième carton rouge pour inconduite entraînera une suspension automatique de trois (3) matchs.
 - 5.2.6.1. L'entraîneur qui reçoit un carton rouge, mais qui ne peut être suspendu parce que l'équipe pour laquelle il a reçu le carton rouge a fini de jouer pour la saison, n'aura pas le droit d'agir comme entraîneur d'une autre de ses équipes de la LCC tant qu'il n'aura pas subi sa suspension de cette équipe.

5.2.6.2. Si un participant qui reçoit au total quatre (4) cartons rouges, peu importe la catégorie, il s'agira d'un incident majeur qui entraînera un examen du comité de discipline. Le Comité de discipline pourra imposer des sanctions supplémentaires, y compris hors de la catégorie pour laquelle le 4^e carton rouge a été reçu.

5.3. Protêts

- 5.3.1. Le ou les délégués seront responsables de la gestion de tous les protêts. Lors de la révision d'un protêt, tout délégué qui est perçu comme pouvant être en conflit d'intérêts dans le dossier soumis doit être écarté du processus de révision. Toutes les décisions rendues par le ou les délégués sont finales et sans appel.
- 5.3.2. Une équipe peut seulement déposer un protêt en cas d'erreur technique. Une erreur technique n'inclut ni jugement de l'arbitre, ni son interprétation d'une règle.
- 5.3.3. Tous les protêts doivent être présentés au délégué, dans les trente (30) minutes suivant l'heure de la fin de la partie indiquée sur la feuille de match électronique. Des frais de 100 \$ CA, payables par carte de crédit seulement, doivent accompagner le protêt (les frais sont remboursés si la partie déposant le protêt a gain de cause). Tout protêt doit être fait par écrit en utilisant le Formulaire de protêt qui se trouve à l'[Annexe F : Formulaire e protêt](#).

Annexe A: Liste de vérification du délégué

Détails de l'évènement	Norme minimale (oui/non)	Commentaires/modifications
La bannière de la Ligue des Championnats Canadiens est visible par les équipes, les spectateurs et les officiels		
Champ de jeu : longueur et largeur		
Les aires de substitutions sont clairement déterminées		
Les marqueurs de lignes sont correctement identifiés et mesurés avec précision (but, 2 m, 5 m et milieu)		
Les bancs des équipes sont appropriés et derrière les lignes de but		
Le système de chronométrage est visible et approprié. Il y a un système de remplacement approprié.		
Il y a panneau visible pour les exclusions.		
Les zones à accès limité sont clairement déterminées (comme l'aire pour les officiels ou celle pour les athlètes, etc.)		
Les aires d'échauffement à sec et dans l'eau sont appropriées.		
Les tables pour les officiels mineurs, pour les délégués/arbitres et pour les entraîneurs sont recouvertes de nappes et de jupons de table et sont placées correctement autour de la piscine.		
L'hôte a prévu un ordinateur portable pour la feuille de match (scoresheet) officielle de la LCC.		
La piscine dispose d'un accès Wi-Fi acceptable.		
Un bénévole fait la surveillance du forum de diffusion web (si applicable) et les mentions de webdiffusion sont faites dans les deux langues officielles.		
Toutes les annonces verbales sont faites dans les deux langues officielles.		
Le bord de la piscine est libre de tout équipement non relié au Water Polo (comme les câbles de couloirs, planches de natation, bacs de rangement, etc.)		
L'équipe hôte utilise les ballons fournis par Water Polo Canada.		
Le programme du tournoi (lorsqu'il y en a un) a été distribué aux athlètes, entraîneurs et officiels.		
Commentaires additionnels :		

Annexe C: Exemple d'une feuille de match post-match



1 Markham 10:00 AM
 Game # Location Time
 07-Nov-14 NCL 18U Boys
 Date League Category
 Jeffrey Lindell Neil Trousdale
 Referee #1 Referee #2



G = goal¹ P = pen shot² B = brut C# = cap swap with #
 E = :20 exc (Kickout)² D = disq SO = shootout
 T = TimeOut Y = Yellow Card R = Red Card M = miss (in SO)

Sample Team Name 1			White						
Players		Major Fouls	Goals						
No	Name	1 2 3	1	2	3	4	$\frac{1}{0}$	T	
13	John Smith							0	
2	Jeff Hancock	6:00 D	D					0	
3	James Frank	3:00			2			2	
4	Jim Bus	0:01						0	
5	Neil Smith	4:45				1		1	
6	John Hancock	5:00 4:03		1				1	
7	Frank Bus		1			1		2	
8								0	
9	Jim Franks @	5:32					2	2	
10								0	
11								0	
12	John Henry	1:00				2	2	4	
1	Henry Ford							0	
14								0	
15								0	
Coach:	Pat Polo	Total:	1	3	2	6	0	12	
	Patrick Polo	Asst.:	Roger Ball						

Sample Team Name 2			Blue						
Players		Major Fouls	Goals						
No	Name	1 2 3	1	2	3	4	$\frac{1}{0}$	T	
13	John Smith							0	
2	Jeff Hancock	1:00 4:00	7:00					0	
3	James Frank					1	1	2	
4	Jim Bus @							0	
5	Neil Smith	5:34 4:03					1	1	
6	John Hancock						1	1	
7								0	
12	Frank Bus	6:23					1	1	
9								0	
10	Jim Franks	3:00 B	B				1	1	2
11								0	
8	John Henry							0	
1	Henry Ford							0	
14								0	
15								0	
Coach:	Wayne Water	Total:	2	1	3	1	0	7	
	Wayne Water	Asst.:							

Cap #	Color	Incident	Time	Score		Cap #	Color	Incident	Time	Score		Cap #	Color	Incident	Time	Score	
				White	Blue					White	Blue					White	Blue
7	W	G	6:45	1		12	B	C8	4:02			X	X	X	X	X	X
8	B	G	6:00	1				W	T	3:46							
9	W	E	5:32			12	W	G	3:30	5							
10	B	G	5:25	2		12	W	G	1:23	6							
3	W	E	3:00			12	W	E	1:00								
	B	T	3:00					B	T	1:00							
2	B	E	1:00			X	X	X	X	X	X						
	W	T	1:00			13	B	C1	8:00								
X	X	X	X	X	X	12	W	G	7:23	7							
6	B	G	6:30	3		2	B	E	7:00								
2	W	D	8:00			12	B	E	6:23								
HC	W	Y	6:00			7	W	G	6:04	8							
6	W	G	4:45	2		5	W	G	5:55	9							
2	B	E	4:00			5	B	E	5:34								
	W	T	4:00					W	T	5:34							
3	W	G	3:42	3		12	W	G	5:15	10							
3	W	G	1:05	4		HC	B	R	5:15								
	B	T	1:05			6	W	E	5:00								
4	W	E	0:01			3	B	G	4:45	7							
X	X	X	X	X	X	6	W	E	4:03								
13	W	C1	8:00			5	B	E	4:03								
3	B	G	7:34	4		9	W	G	3:44	11							
10	B	G	7:00	5		10	B	B	3:00								
5	W	EP	4:45			9	W	G	3:00	12							
5	B	G	4:45	6				B	T	2:58							

Timeouts: Time & Period	
T1:	1:00 Period 1
T2:	4:00 Period 2
T3:	3:46 Period 3
T4:	5:34 Period 4

Cap Changes	
1	For 13 8:00 Period 3

Timeouts: Time & Period	
T1:	3:00 Period 1
T2:	1:05 Period 2
T3:	1:00 Period 3
T4:	2:58 Period 4

Cap Changes	
8	For 12 4:02 Period 3
1	For 13 8:00 Period 4

Cards: Time & Period	
Y:	HC 6:00 Period 2

Cards: Time & Period	
R:	HC 5:15 Period 4

J Lindell

N Trousdale

Referee #1

Referee #2

Time of game's end: 29/10/2014 11:29

Annexe D: Formulaire de rapport d'incident

Date: _____ Lieu : _____ Événement : _____

Partie
n° : _____ Temps/Quart de l'Incident : _____

Officiels

Délégué(s)			
Arbitres			

Détails de la partie et des participants

	Équipe des bleus		Équipe des blancs	
Équipe				
Entraîneur				
Bonnet n°	Nom	Bonnet n°	Bonnet n°	

Description de l'incident par le ou les arbitres ou délégués

Décisions / Recommandations du ou des délégués

Annexe E: Formulaire de protêt

Événement :	Date :	Temps /Quart de l'incident :
Partie n° :	Équipe des blancs :	Équipe des bleus :
Infraction à quelle(s) règle(s) de la FINA ou du Manuel :		
Erreur technique qui s'est produite et personne en défaut :		
Comment l'erreur technique a-t-elle influé sur le résultat du match?		
Schéma (s'il y a lieu)		